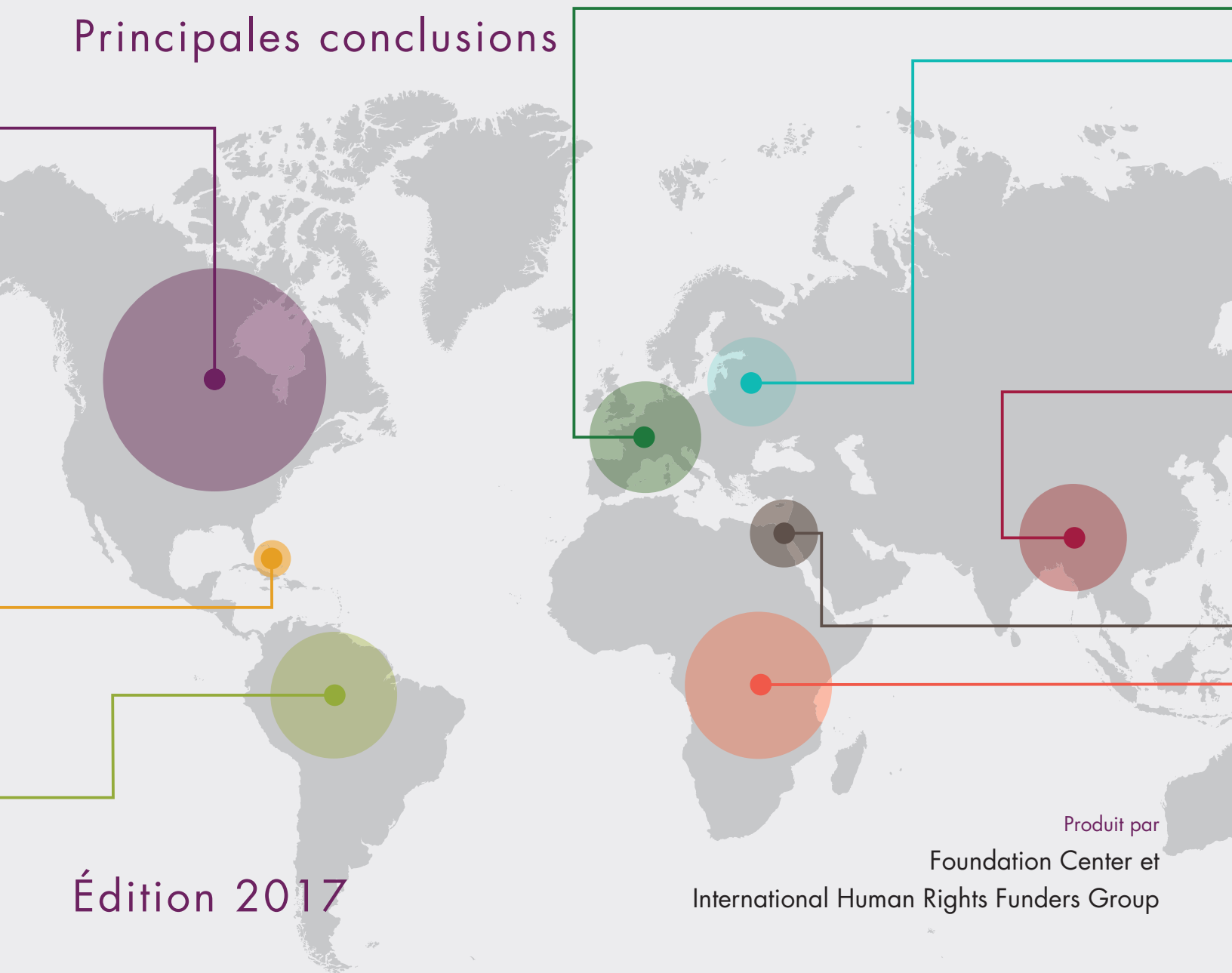


PROMOTION DES DROITS HUMAINS

Mise à jour des subventions des Fondations au niveau mondial

Principales conclusions



Édition 2017

Produit par
Foundation Center et
International Human Rights Funders Group

AUTEURS

Anna Koob
Sarah Tansey

Directrice du Service des connaissances, Foundation Center
Directrice de programme, Recherche et Politiques,
International Human Rights Funders Group

REMERCIEMENTS

Les auteurs souhaitent remercier Mona Chun, International Human Rights Funders Group (IHRFG), et Christen Dobson, antérieurement avec l'IHRFG, pour leur participation vitale dans la promotion de l'initiative *Promotion des Droits de l'Homme* depuis sa création. Nous voulons aussi remercier Jen Bokoff, Foundation Center, pour ses précieux conseils dans la direction de ce projet. De même, nous remercions Julie Broome et Lori Stanciu, Ariadne—European Funders for Social Change and Human Rights, pour leur leadership et leurs efforts afin d'assurer que les dons de bailleurs de fonds européens soient inscrits avec précision dans cette recherche et, à Lucía Carrasco Scherer, Prospera—Réseau International des Fonds de Femmes, pour la traduction de ces analyses et pour son engagement afin d'assurer la représentation dans son ensemble des fonds de femmes. En outre, nous exprimons notre remerciement aux membres du comité de conseil des bailleurs de fonds, de leur constante orientation et retour à l'égard de cette initiative. Finalement, nous remercions toutes les fondations ayant fourni leurs données pour cette recherche.

AU SUJET DE L'INITIATIVE PROMOTION DES DROITS HUMAINS: OUTILS ET CONNAISSANCES POUR LES BAILLEURS DE FONDS

Un effort de plusieurs années de l'International Human Rights Funders Group (IHRFG), Foundation Center, Ariadne et Prospera pour la création de données et d'outils de recherche interactifs afin d'aider les bailleurs de fonds et les défenseurs des droits de l'homme à augmenter leur efficacité.

"... [ces données] ont le potentiel de vraiment changer notre manière de collaborer avec d'autres bailleurs de fonds"
—Heather Benjamin, Open Society Foundations

Ce que l'on peut apprendre des recherches

L'initiative *Promotion des Droits Humains* a produit trois ensembles d'outils à ce jour:

- Nos [rapports annuels](#) sur les principales conclusions—comme celui-ci—analysent le panorama financier des droits *Humains* par fondation, ainsi que les bailleurs de fonds bilatéraux et multilatéraux;
- Notre [site internet](#) de *Promotion des Droits Humains* va un pas au-delà des rapports, permettant aux usagers de voir les flux de fonds et les croisements par région, thème, population et stratégie; et
- [Cartes des Fondations: Droits Humains](#)—notre carte en ligne de financement des droits humains est accessible aux membres de l'IHRFG, Ariadne et Prospera offrant des données au niveau des subventions et des recherches sur plusieurs questions, populations ou régions.

Ce que l'on peut faire avec les recherches

- Comprendre votre place dans le domaine et fournir des informations à vos stratégies de financement;
- Identifier des nouveaux partenaires et des bénéficiaires potentiels;
- Mieux comprendre le panorama des financements par rapport à un thème, une région, une population ou une stratégie particulière ; et
- Rendre agile l'influence des ressources supplémentaires pour réduire des brèches financières.

Plus récemment, les bailleurs de fonds ont utilisé les données pour favoriser le développement de la philanthropie locale au Kenya ; pour comprendre le panorama du financement pour la bonne gouvernance, la lutte contre la corruption et l'état de droit et plaider pour un financement gouvernemental plus ample en faveur des droits Humains.

Visitez la page [About](#) du site internet *Promotion des Droits Humains* pour avoir de plus amples informations sur comment les bailleurs de fonds ont renforcé leur travail avec les données *están fortaleciendo su trabajo con los datos*.



Copyright © 2017 Foundation Center. Ce travail est disponible dans les termes de la Licence Internationale de Creative Commons Attribution-NonCommerciale 4.0.
creativecommons.org/licenses/by/4.0/

ISBN 978-59542-523-2

Design par Elefant Designs et Christine Innamorato, Foundation Center

L'état du financement des Fondations en matière de Droits Humains en 2014

L'année 2014 a vu le retour des menaces connues des droits humains: Israël et la Palestine ont fait les gros titres avec de nouveaux combats dans la bande de Gaza et les tensions de la guerre froide ont réapparu au milieu du conflit en Crimée. L'année a également apporté avec elle l'émergence de nouvelles menaces, avec des attaques de groupes extrémistes comme ISIS et Boko Haram, un coup d'État et la mise en œuvre du régime militaire en Thaïlande, ainsi que la crise du virus Ebola en Afrique de l'ouest. Durant cette année, il a été possible de discerner l'augmentation des tendances actuelles, tels que les menaces qui pèsent sur l'espace civique et les préoccupations croissantes concernant la surveillance et la sécurité numérique. La crise humanitaire en Syrie s'est aggravée et le nombre des personnes déplacées de force a atteint le niveau le plus élevé depuis la seconde guerre mondiale.

Cependant, au milieu des menaces croissantes, le monde a connu des progrès et la promesse de mouvements difficiles dans plusieurs domaines. Encouragé par les marches et les protestations, le Sommet sur le Climat des Nations Unies a conduit les leaders mondiaux, la société civile et le secteur privé à être plus près de l'accord sur une réponse internationale au changement climatique. Les organisations de droits humains ont lancé des campagnes de collaboration pour mettre en évidence les abus autour des méga événements sportifs à Sotchi, en Russie et partout au Brésil. La Cour suprême de l'Inde a reconnu un troisième genre lors d'une sentence sans précédent en faveur de la communauté transgenre. Une victoire pour la transparence, le Sénat des États-Unis a publié un rapport sur l'utilisation de la torture par l'Agence Centrale d'Intelligence.

En 2014, les fondations ont attribué 2,7 milliards de dollars en appui aux droits humains.¹ Selon la définition de *Promotion des Droits Humains*, les dons en matière de droits humains cherchent des changements structurels, souvent en soutien aux populations marginalisées, pour faire progresser les droits consacrés de la Déclaration universelle des droits humains et dans les traités des droits subséquents. Tous les dons conformes à cette définition ont été pris en compte dans le cadre de cette enquête, y compris les subventions des bailleurs de fonds qui ne considèrent pas financer les droits humains mais qui soutiennent le travail dans des domaines liés entre eux.

Les 729 fondations comprises dans cette édition de *Promotions des Droits Humains: Mise à jour des subventions des Fondations au niveau mondial* ont fait plus de 20600 subventions à 12888 organisations en 2014 en appui aux droits humains.² Les fondations comprises vont de celles ayant déclaré plus de 200 millions de dollars en faveur des droits humains en 2014 jusqu'à celles avec une seule subvention dans le même domaine. Cinquante-trois pour cent des bailleurs de fonds compris dans cette recherche ont effectué cinq dons ou plus dans le domaine des droits humains, tandis que 22 pour cent ont fait un ou deux dons respectant le critère des droits humains.

Ce quatrième rapport annuel explore les dons en matière de droits humains en 2014 par bailleur de fonds, région, thème, population et stratégie. Afin de fournir un panorama plus complet des dons de droits humains, ce rapport comprend aussi les données sur les aides bilatérales et multilatérales.

Promotions des Droits Humains: Mise à jour des subventions des Fondations au niveau mondial souligne aussi les changements clés dans l'octroi des dons aux fondations entre 2013 et 2014. Pour contrôler les variations d'une année à l'autre dans l'ensemble des données, cette comparaison est basée dans un sous-ensemble de 579 bailleurs de fonds dont les subventions sont comprises dans les recherches pour 2013 et 2014. Dans ce sous-ensemble combiné,³ le montant total en dollars des subventions pour les droits humains a augmenté de 20 pour cent et le nombre des subventions de 11 pour cent.

Les changements annuels dans les niveaux des dons peuvent être influencés par les actions d'une ou de plusieurs fondations ; l'autorisation des subventions pluriannuelles en un an ;⁴ un nombre réduit de très grandes subventions, particulièrement dans des zones problématiques qui représentent des sommes en dollars relativement plus petites des subventions ; ou une fondation présentant les données des subventions d'une façon plus complète et détaillée. Cependant, les lecteurs doivent être prudents para rapport à l'émission de conclusions à long terme au sujet des fluctuations ou des changements sur une seule année. Pour examiner les fluctuations des subventions de droits humains au cours du temps, l'IHRFG et Foundation Center émettront une analyse des tendances des cinq prochaines années en intégrant le financement en matière de droits humains de 2011 à 2015.

QUI FAIT DES SUBVENTIONS EN MATIÈRE DE DROITS HUMAINS?

L'analyse suivante combine les données des subventions obtenues au sein de l'IHRFG, Ariadne et Prospera avec des données similaires collectées par Foundation Center d'un groupe formé par les plus grandes fondations américaines privées et communautaires.

- La philanthropie des droits humains est mondiale: les 774 bailleurs de fonds compris dans cette analyse proviennent de 50 pays et des huit principales régions du monde.
- La Nationale Postcode Loterij est le plus grand bailleur des fonds en matière de droits humains en 2014 par rapport à la somme des subventions en dollars (\$292 millions), suivi par la Fondation Ford (\$211 millions) et Atlantic Philanthropies (\$197 millions). Les Open Society Foundations, en tête de liste de 2011 à 2013, ont vu leur classification revue à la baisse en raison de changements dans leur méthodologie de reddition de comptes en 2014.⁵

BAILLEURS DE FONDS DES DROITS HUMAINS: UN REGARD DE PLUS PRÈS

L'ensemble des données des droits humains comprend les subventions des 237 membres de l'IHRFG, Ariadne et Prospera dans le monde. Cette recherche comprend aussi les données collectées par Foundation Center sur les autres 492 bailleurs des fonds dont la plupart ne se considère pas, probablement, comme des bailleurs des fonds des droits humains mais ils ont fait au moins une subvention qui rentre dans la définition utilisée pour cette analyse. Voici une vue plus détaillée des priorités de financement des membres de l'IHRFG, Ariadne et Prospera, dont la plupart se considèrent comme des bailleurs des fonds des droits humains et de changement social et ceux qui fournissent 80 pour cent de tous les dollars et 83% des subventions qui sont incluses dans l'ensemble des données. Cette section compare le financement des droits humains parmi les fondations membres et non membres et souligne également le financement du nombre croissant de bailleurs de fonds installés au sud et à l'est du monde.⁶

QUELS SEGMENTS DE LA POPULATION SOUTIENNENT LES MEMBRES DE L'IHRFG, ARIADNE ET PROSPERA?

- La plus grande proportion des fonds entre les membres du réseau soutenait les enfants et les jeunes (22 pour cent) et la deuxième plus grande proportion les femmes et les filles (19 pour cent). Le contraire s'est produit avec ceux qui n'étaient pas membres : les femmes et les filles au premier rang, soit 23 pour cent du financement, et les enfants et les jeunes ont occupé la deuxième place (16 pour cent). Les migrants et réfugiés étaient le troisième groupe le plus pris en charge dans chaque cas, ce qui représente 12 pour cent du financement des membres et 9 pour cent du financement provenant des non-membres.

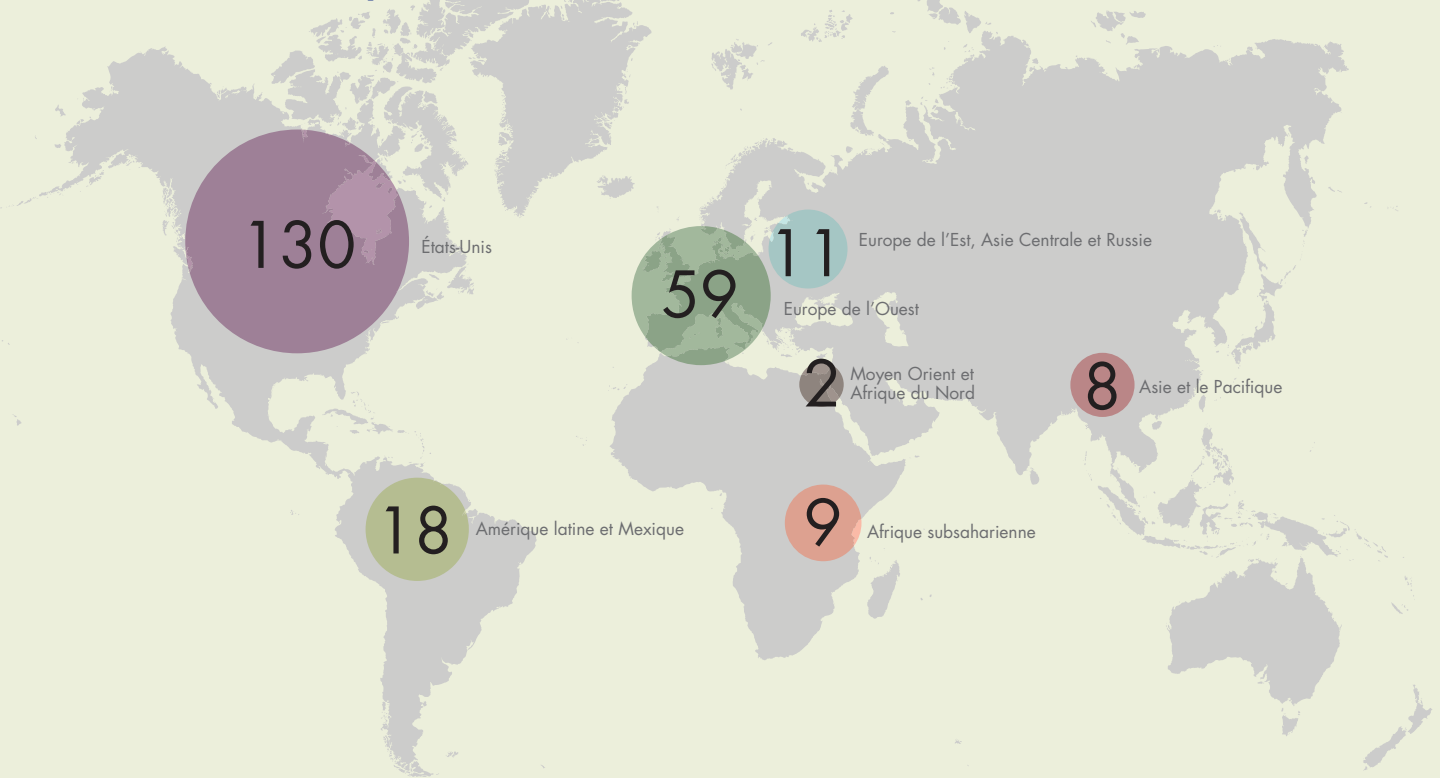
QUELLES STRATÉGIES APPUYENT LES MEMBRES DU RESEAU?

- Bien que l'incidence et la réforme des systèmes ont été les principales stratégies soutenues par des fondations membres et non-membres, les membres du réseau consacraient une partie considérablement plus élevée de leur financement à cette approche (41 pour cent contre 28 pour cent des non-membres). Le développement des capacités et l'assistance technique, ainsi que la recherche et la documentation ont reçu respectivement les deuxième et troisième plus grandes proportions des bailleurs de fonds membres. Pour les non-membres, les médias et la technologie ont constitué la seconde stratégie la plus financée, suivie par le développement des capacités et l'assistance technique.

OÙ FINANCENT LES MEMBRES DU RÉSEAU?

- Une plus petite partie du financement des membres s'est axée sur le travail des droits humains aux États-Unis (33 pour cent) par rapport aux fonds provenant des non-membres (81 pour cent). C'est en grande partie le reflet de l'ensemble de données dans lequel presque tous les bailleurs de fonds non membres sont basés aux États-Unis, tandis que les membres du réseau sont répartis partout dans le monde. Les membres ont attribué une partie substantiellement plus élevée de financement en matière de droits humains à l'Europe de l'Ouest (17 pour cent contre 1 pour cent des bailleurs de fonds non membres) et à l'Europe de l'Est (7 pour cent contre 1 pour cent des non membres). Cela reflète également l'ensemble de données, avec 70 membres basés en Europe, contrairement aux cinq qui ne sont pas membres.
- Alors qu'une plus grande proportion des membres est basée hors des États-Unis et s'identifie comme bailleurs de fonds internationaux relatifs aux droits humains, la recherche n'a pas démontré qu'ils consacrent une plus grande proportion des fonds au travail dans le sud et l'est du monde en comparaison avec les non-membres. Autant les membres comme les non-membres ont attribué des proportions similaires de financement à l'Afrique subsaharienne (8-11 pour cent), ainsi qu'en Asie et au Pacifique (7-10 pour cent).

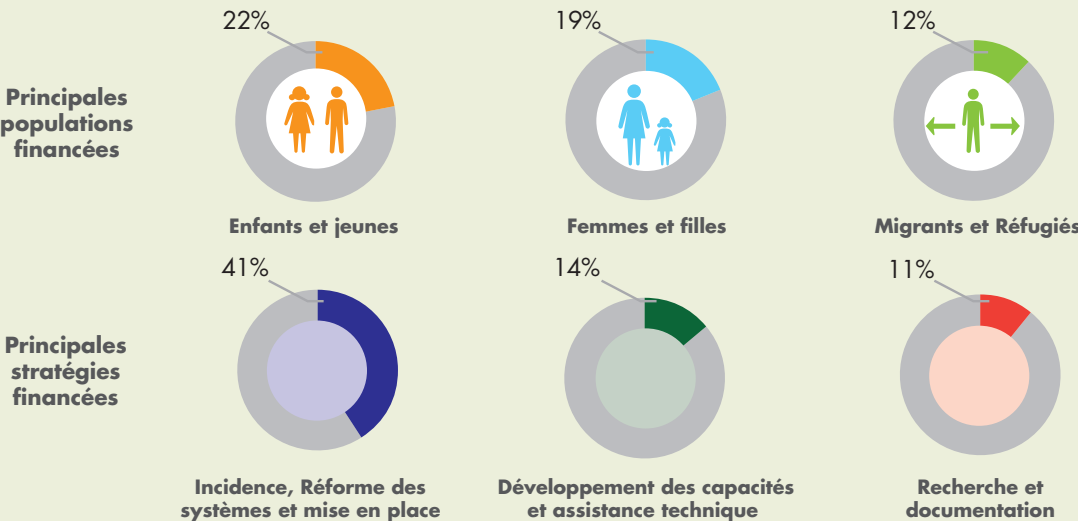
Nombre des bailleurs de fonds en matière de droits de l'Homme par région : Membres de l'IHRFG, Ariadne & Prospera, 2014



Source : Foundation Center, 2017. Chiffres des subventions attribuées par les 237 fondations membres de l'IHRFG, Ariadne ou Prospera. Il y a 492 fondations supplémentaires non membres (487 basées aux États-Unis, 2 basées en Europe de l'Est et 3 basées en Europe de l'Ouest) qui sont comprises dans l'ensemble complet auquel on fait référence dans un autre point de cette analyse.

Approche de financement en matière de droits de l'Homme : Membres de l'IHRFG, Ariadne & Prospera, 2014

237 bailleurs de fonds 17 210 subventions pour un total de \$2,2 milliards



Fuente: Foundation Center, 2017

BAILLEURS DE FONDS EN MATIÈRE DE DROITS HUMAINS BASÉS DANS LE SUD ET DANS L'EST DU MONDE

Le soutien aux droits humains provient d'une communauté diverse de bailleurs de fonds basés partout dans le monde, y compris un nombre croissant de fondations au sud et à l'ouest du monde. Beaucoup de ces bailleurs de fonds sont à l'avant-garde de l'évolution des cultures locales en constante évolution pour faire progresser les droits humains sur le long terme par des dons de bienfaisance.

- Des 729 bailleurs de fonds inclus dans cette analyse, 50 sont basés au sud et à l'est du monde, 48 d'entre eux sont membres de l'IHRFG, Ariadne et Prospera. Ils ont représenté 2 pour cent des dollars des subventions des membres et 11 pourcent des subventions des membres.
- Au total, les bailleurs de fonds basés au sud et à l'est du monde ont fait don de 63,5 millions de dollars en soutien aux droits humains par le biais de 2 259 subventions à 1 837 bénéficiaires.
- Comme l'année dernière, les principaux thèmes soutenus par les bailleurs de fonds basés au sud et à l'est étaient les droits à l'égalité et à la protection contre la discrimination (17%), suivis de la protection contre la violence (14 pour cent) et des droits de l'Environnement et des ressources (13 pour cent). En comparaison, dans le groupe total des bailleurs de fonds, les droits à l'égalité ont été classés en troisième place (10 pour cent), les droits de l'Environnement et des ressources en quatrième place (9 pour cent) et la protection contre la violence en sixième place (8 pour cent).
- Les bailleurs de fonds basés au sud et à l'est du monde ont eu significativement plus de probabilité d'appuyer la création des coalitions et la collaboration, attribuant 18 pour cent du financement à cette stratégie, contre 6 pour cent provenant de l'ensemble général. La participation publique et la sensibilisation ont reçu aussi 18 pour cent, tandis que cette stratégie a seulement représenté 7 pour cent de l'ensemble total des données.
- Open Society Institute Budapest Foundation a été le plus grand bailleur de fonds en matière de droits humains basé au sud et à l'est du monde (22,3 millions de \$), suivi par la Fondation AVINA basée au Panamá (7,7 millions de \$) et Open Society Fund Praga (7,1 millions de \$).
- La fondation AVINA a été en tête de liste para rapport au nombre des subventions (247), suivie par le Fonds Centraméricain de Femmes, Nicaragua (155); African Women's Development Fund, Ghana; et Foundation for Human Rights, Afrique du sud (chacune avec 153).

Principales Fondations par Nombre des Subventions des Droits de l'Homme, 2014

Nom de la Fondation	Localisation	Quantité	Nombre des Subventions
1 Nationale Postcode Loterij*	PAYS BAS	291,8 MILLIONS DE \$	1,158
2 Ford Foundation*	ÉTATS-UNIS	211,1 M	
3 Atlantic Philanthropies*	ÉTATS-UNIS	197,0 M	
4 Open Society Foundations*	ÉTATS-UNIS	137,8 M	
5 California Endowment	ÉTATS-UNIS	124,1 M	
6 National Endowment for Democracy*	ÉTATS-UNIS	101,6 M	
7 EEA and Norway Grants*	BELGIQUE	99,6 M	
8 Bill and Melinda Gates Foundation	ÉTATS-UNIS	90,9 M	
9 Susan Thompson Buffett Foundation	ÉTATS-UNIS	80,4 M	
10 Oak Foundation*	SUISSE	77,1 M	
11 NoVo Foundation*	ÉTATS-UNIS	76,1 M	
12 Foundation For The Carolinas	ÉTATS-UNIS	72,5 M	
13 Comic Relief*	ROYAUME UNI	70,4 M	
14 W.K. Kellogg Foundation*	ÉTATS-UNIS	62,2 M	
15 Vanguard Charitable Endowment Program*	ÉTATS-UNIS	60,9 M	
16 William and Flora Hewlett Foundation*	ÉTATS-UNIS	42,2 M	
17 American Jewish World Service*	ÉTATS-UNIS	35,7 M	
18 Hivos*	PAYS BAS	32,0 M	
19 JPB Foundation	ÉTATS-UNIS	31,4 M	
20 Sigrid Rausing Trust*	ROYAUME UNI	28,7 M	

Principales Fundaciones por Número de Subvenciones de Derechos Humanos, 2014

Nom de la Fondation	Localisation	No. de Subventions	Montant total des Dons
1 EEA and Norway Grants*	BELGIQUE	1 158	291,8 MILLIONS DE \$
2 National Endowment for Democracy*	ÉTATS-UNIS	1 035	
3 Ford Foundation*	ÉTATS-UNIS	644	
4 Global Greengrants Fund*	ÉTATS-UNIS	593	
5 American Jewish World Service*	ÉTATS-UNIS	570	
6 Hivos*	PAYS BAS	437	
7 Open Society Foundations*	ÉTATS-UNIS	419	
8 Mensen met een Missie*	PAYS BAS	361	
9 California Endowment	ÉTATS-UNIS	360	
10 Global Fund for Women*	ÉTATS-UNIS	355	
11 Fund for Global Human Rights*	ÉTATS-UNIS	324	
12 NEO Philanthropy*	ÉTATS-UNIS	290	
13 Abilis Foundation*	FINLANDE	278	
14 New Israel Fund*	ÉTATS-UNIS	276	
15 Foundation Open Society Institute – Switzerland*	SUISSE	266	
16 Fundación AVINA*	PANAMA	247	
17 Sigrid Rausing Trust*	ROYAUME UNI	220	
18 Global Fund for Children*	ÉTATS-UNIS	218	
19 Wikimedia Foundation*	ÉTATS-UNIS	193	
20 Esmée Fairbairn Foundation*	ROYAUME UNI	180	

Source : Foundation Center, 2017. Chiffres des subventions octroyées par 729 fondations dans 50 pays. Les montants ici présentés reflètent la valeur totale des dons en matière de droits de l'Homme de chaque bailleur de fonds, y compris les subventions aux autres fondations du groupe. Devant le risque de double comptage des chiffres, les bénéficiaires qui sont des bailleurs de fonds n'ont pas été pris en compte afin d'arriver aux 2,7 milliards de dollars, formant le total des subventions en matière de droits de l'Homme de 2014 apparaissant dans d'autres sections de cette analyse.

Les Open Society Foundations, en tête de liste de 2011 à 2013, ont descendu de niveau en raison de changements dans leur méthodologie de reddition de comptes en 2014.

*Membres de l'IHRFG, Ariadne ou Prospera en 2014.

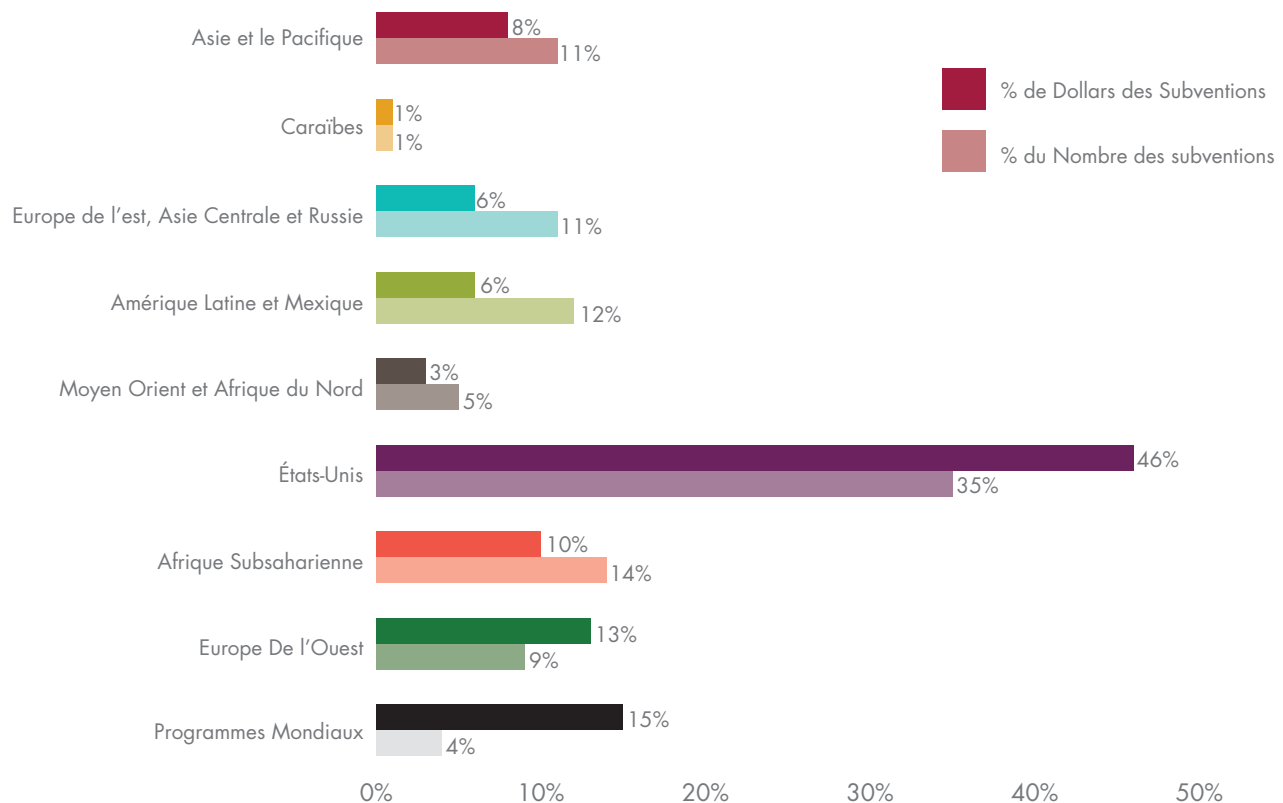
- Les 20 plus grands bailleurs de fonds, selon la quantité de dollars obtenus des subventions—dont six se trouvent en dehors des États-Unis—ont représenté 66 pour cent du financement total. Les 20 principaux bailleurs de fonds par nombre de subventions—dont huit se trouvent en dehors des États-Unis—ont représenté 40 pour cent des subventions en matière de droits humains.
- Les États-Unis ont représenté la plupart des bailleurs de fonds (85 pour cent) compris dans cette recherche,⁷ reflétant en grande mesure l'accessibilité relative aux données des subventions pour les fondations américaines. Cependant, le nombre des bailleurs de fonds basés en dehors des États-Unis compris dans cette recherche a atteint plus du double depuis notre analyse initiale, passant de 49 fondations en 2010 à 112 fondations en 2014. Ces 112 fondations, dont la plupart s'identifie comme étant des fondations des droits humains ou de changement social, ont représenté presque un tiers du financement en matière de droits humains.
- Des 12888 organisations bénéficiaires comprises dans cette recherche, seulement 4 pour cent ont reçu cinq subventions ou plus en matière de droits humains, ce qui représente 32 pour cent du financement total. Plus de trois quarts (78 pour cent) des bénéficiaires ont reçu seulement une subvention selon notre définition.

OÙ VONT LES SUBVENTIONS EN MATIÈRE DE DROITS HUMAINS?

Les organisations et les défenseurs dans toutes les principales régions du monde reçoivent des financements en matière de droits humains. L'analyse suivante tient compte de l'ensemble total des données et examine la distribution du financement en matière de droits humains par approche géographique (indépendamment si le bénéficiaire de la subvention était basé à l'intérieur ou en dehors de cette région – voir page 10). Dans cette analyse, la valeur totale d'une subvention est comptée par rapport à chaque région applicable. Par exemple, le montant total d'une subvention qui soutient le travail en matière de droits humains dans toute l'Europe est compté dans les totaux pour l'Europe de l'Ouest et l'Europe de l'Est.

- Approximativement 46 pour cent du financement des droits humains en 2014 (1,2 milliards de \$), s'est concentré sur des travaux en relation avec les droits aux États-Unis, en allant depuis l'expansion de l'accès aux services de santé jusqu'au progrès de l'équité raciale. Voir la page trois pour savoir pourquoi les États-Unis représentent une proportion aussi grande.
- La deuxième région la plus appuyée a été l'Europe de l'Ouest, avec 13 pour cent du financement total (345 millions de \$)—une proportion qui a augmentée en comparaison avec les années précédentes en raison d'une légère croissance dans le nombre de bailleurs de fonds de l'Europe de l'Ouest ayant présenté des données de subventions pour la recherche en 2014. Le financement pour l'Europe de l'Ouest comprend l'appui aux droits des personnes âgées et des travailleurs migrants, ainsi que le travail pour faire avancer le changement social par des services légaux.

Financement des Fondations pour les Droits de l'Homme par Région, 2014

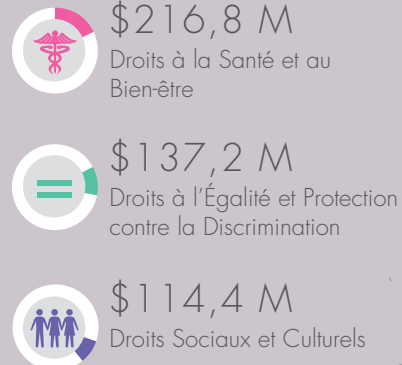


Source: Foundation Center, 2017. Chiffres basés en subventions octroyées par 729 fondations situées dans 50 pays. Les chiffres représentent seulement des subventions octroyées pour appuyer les régions spécifiées. Les subventions pourraient bénéficier à plusieurs régions et c'est pour cela qu'elles pourraient être comptabilisées plus d'une fois. De ce fait, les chiffres n'arrivent pas à un total de 100 pour cent.

SUBVENTIONS EN MATIÈRE DE DROITS HUMAINS

729 FONDATIONS DANS 50 PAYS ONT DONNÉ
20,600 SUBVENTIONS CE QUI REPRÉSENTE UN
TOTAL DE **2,7 MILLIARDS DE DOLLARS**

ÉTATS-UNIS 1,2 MILLIARDS



Dons dans la région

Priorités

CARAÏBES 22 MILLIONS (M)



AMÉRIQUE LATINE ET MEXIQUE 168 MILLIONS (M)



EUROPE DE L'OUEST 345 MILLIONS (M)



EUROPE DE L'EST, ASIE CENTRALE ET RUSSIE 156 MILLIONS (M)



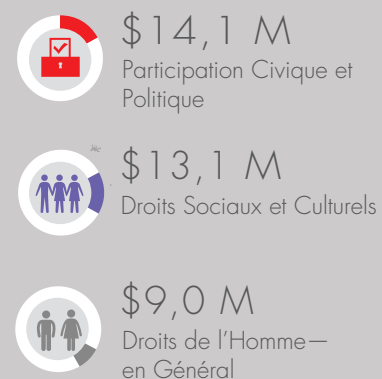
ASIE ET LE PACIFIQUE 205 MILLIONS (M)



AFRIQUE SUBSAHARIENNE 278 MILLIONS (M)



MOYEN ORIENT ET AFRIQUE DU NORD 83 MILLIONS (M)



PROGRAMMES MONDIAUX 401 MILLIONS (M)

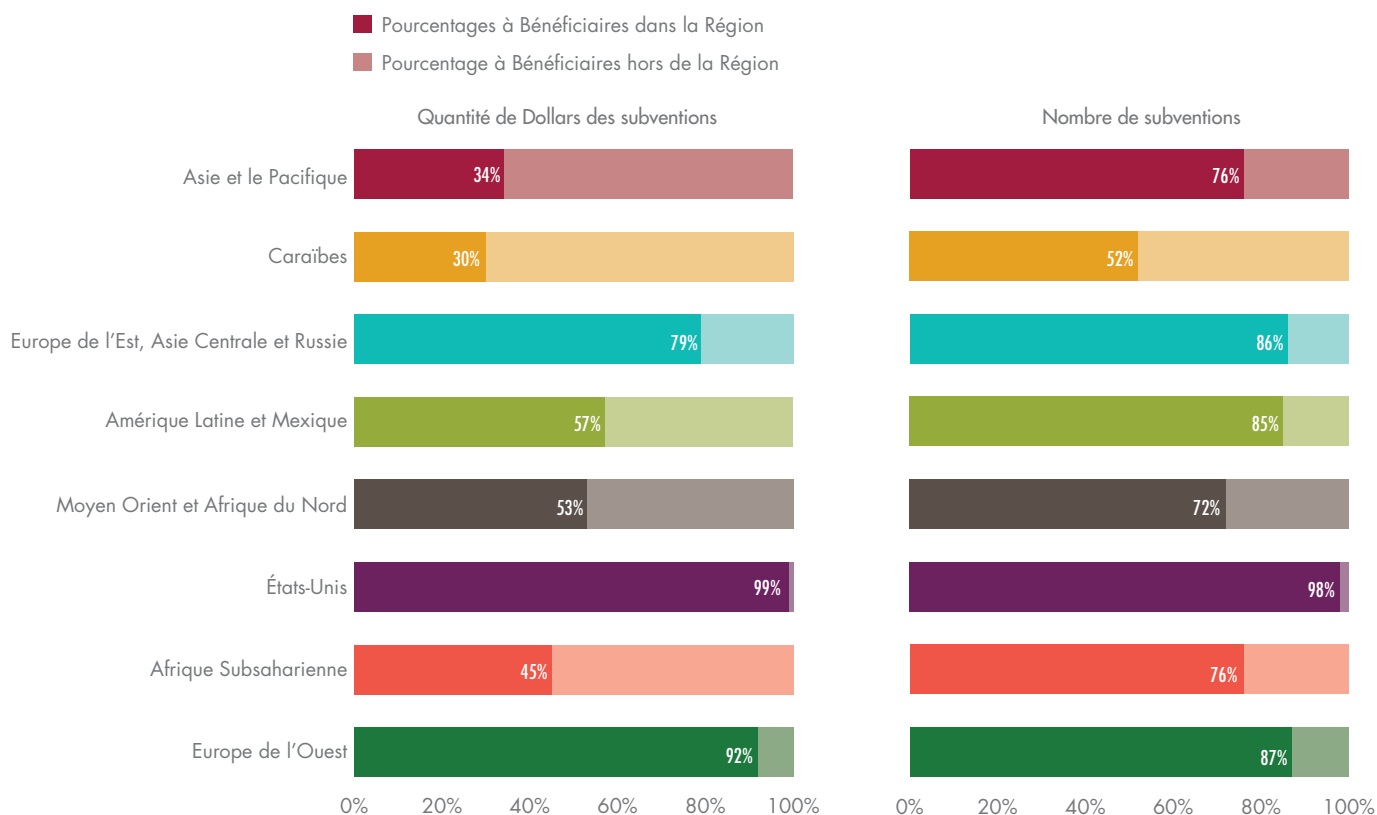
NOTE: Les subventions en matière de droits humains réalisées par les fondations comprises dans cette étude ont appuyé 12 888 organisations au niveau mondial en 2014. Les chiffres pour chaque région représentent les subventions en matière de droits de l'Homme pour les activités dirigées dans chaque région, indépendamment de la localisation du bénéficiaire. Ces chiffres n'incluent pas les dons aux organisations situées dans une région spécifique pour des activités se déroulant dans d'autres régions. Les subventions en matière de droits humains, en général, bénéficient à un pays ou une région spécifique. Toutefois, puisque les subventions dirigées à plusieurs régions ne spécifient pas la quantité de l'appui pour chaque région, la valeur totale de ces subventions est incluse dans les totaux pour chaque région spécifiée. La section « Programmes Mondiaux » comprend des subventions qui ont pour but d'appuyer la défense des droits humains au niveau mondial. En outre, les subventions de droits humains qui arrivent à un total de 57 millions de dollars et qui se sont dirigées dans les «pays en voie de développement» n'apparaissent pas dans ce graphique.

Le chiffre total de 2,7 milliards de dollars de subventions en droits humains de 2014 exclut tout double comptage des subventions dirigées dans plus d'une région.

Pour obtenir une liste complète des bailleurs de fonds compris dans cette recherche, visitez: humanrightsfunding.org/about/#funders.

Ces découvertes se sont développées dans le cadre de l'initiative *Promotion des Droits Humains : Outils de Connaissances pour des Bailleurs de Fonds* de l'International Human Rights Funders Group et le Foundation Center, avec l'appui de la Ford Foundation, Oak Foundation, Open Society Foundations et John D. and Catherine T. MacArthur Foundation.

Financement en Matière de Droits de l'Homme pour des Bénéficiaires Basés dans la région, 2014



Source : Foundation Center, 2017. Chiffres basés sur les subventions octroyées par 729 fondations situées dans 50 pays.

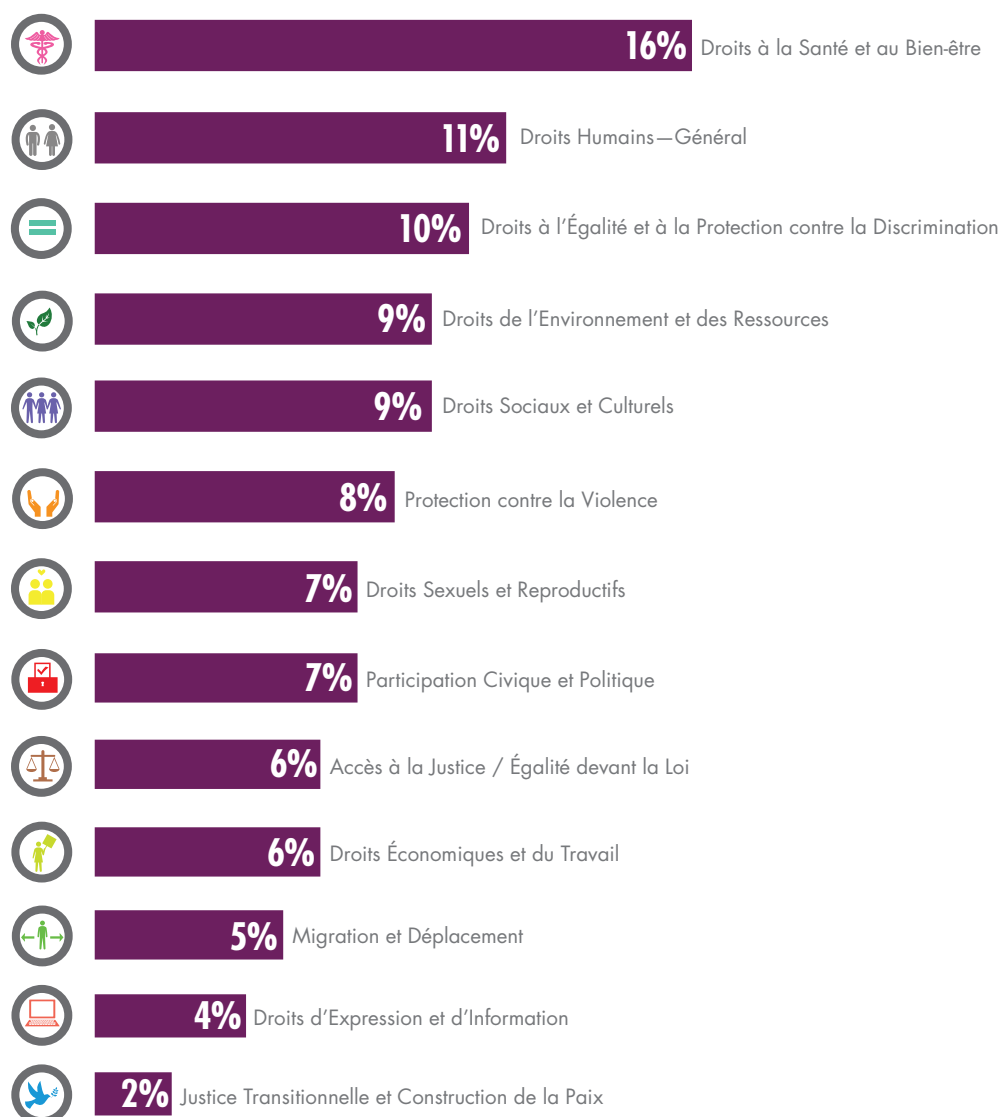
- L'Afrique subsaharienne a pris la place suivante avec 10 pour cent, comprenant le financement pour protéger les droits des enfants dans les zones de conflits, pour promouvoir l'incidence en faveur de la santé sexuelle et pour renforcer le rôle de la société civile dans le développement de la démocratie.
- L'Asie et le Pacifique prennent la quatrième place avec 8 pour cent, incluant l'appui aux droits fonciers entre les populations rurales et indigènes et le travail pour augmenter l'accès à l'information par le biais de la technologie.
- Établi pour le sous-ensemble combiné des bailleurs de fonds, de 2013 à 2014, sept des huit grandes régions du monde ont vu leur classement à la hausse par rapport au montant en dollars des subventions reçues. L'Europe de l'Est, l'Asie Centrale et la Russie ont montré la plus forte croissance en montant en dollars et en nombre (jusqu'à 152 pour cent et 78 pour cent, respectivement). Cela est dû à une augmentation significative du financement axé sur la région, principalement de trois grands bailleurs de fonds : EEA and Norway Grants, Oak Foundation et National Endowment for Democracy. Cette année a également vu une augmentation du financement axé sur la Russie et l'Ukraine au cœur du conflit en Crimée. D'autres régions ont connu une augmentation significative du financement ; il s'agit des Caraïbes (jusqu'à 47 pour cent) et de l'Europe de l'Ouest (jusqu'à 45 pour cent)
- L'Afrique Subsaharienne (avec 10 pour cent de moins) a été l'unique région qui a vu une diminution du financement de 2013 à 2014. Cette diminution pourrait représenter une normalisation dans les niveaux de financements après une augmentation de 14 pour cent dans le financement de la région l'année précédente.
- Le financement en matière de droits humains dirigé à un pays ou une région spécifiques peut être remis à des organisations bénéficiaires basées dans cette même région ou dans d'autres régions. Par exemple, Freedom Fund a remis une subvention à Environmental Justice Initiative, dont le siège se situe au Royaume-Uni, pour mettre en relief les violations du travail dans le secteur des pêcheurs de Thaïlande. Freedom Fund a également octroyé une subvention à Tatvasi Samaj Nyas en Inde pour travailler sur le sujet de la traite. Ces deux subventions sont codifiées en tant qu'appui pour l'Asie et le Pacifique.
- Pour toutes les régions, la majorité des subventions dirigées à une région déterminée ont été remises aux organisations bénéficiaires situées dans cette région. Toutefois, les bénéficiaires situés au sein de la région n'ont pas toujours reçu la majorité des dollars de la subvention. Par exemple, au sein du financement pour les Caraïbes, seulement 30 pour cent des dollars des subventions ont été dirigés à des bénéficiaires dans la région, et à l'intérieur de l'Asie et du Pacifique, seulement 34 pour cent.
- En comparaison avec les bailleurs de fonds non membres, les membres de IHRFG, Ariadne et Prospera ont remis une partie plus importante de subventions et de dollars des subventions à des bénéficiaires basées dans la région du bénéfice. Par exemple, les non membres ont attribué 14 pour cent des dollars des subventions pour les Caraïbes et l'Asie et le Pacifique aux organisations basées dans chacune de ces régions. Pour l'Afrique Subsaharienne cette proportion a été inférieure, c'est-à-dire 11 pour cent. À l'inverse, les proportions du financement des membres dans la région vers les Caraïbes, l'Asie et le Pacifique et l'Afrique Subsaharienne ont été respectivement de 31, 44 et 53 pour cent.

QU'APPUIENT LES SUBVENTIONS EN MATIÈRE DE DROITS HUMAINS?

Les subventions de droits humains décrites dans cette étude ont été classifiées selon 30 domaines thématiques uniques groupés en 13 catégories générales.⁸ Dans ce rapport, les subventions sont assignées à une seule catégorie thématique. Quand les subventions se dirigeaient à plusieurs catégories thématiques, les enquêteurs se sont basés sur l'information disponible pour déterminer la catégorie la plus pertinente.

- En 2014, la plus grande partie du financement en matière de droits humains a soutenu les droits à la santé et au bien-être (16 pour cent), en reflétant une différence avec les années précédentes durant lesquelles les droits à l'égalité et à la protection contre la discrimination ont été les domaines les plus financés de la liste. Il s'agit d'une augmentation de 75 pour cent dans le financement des droits à la santé et au bien-être pendant une année où il s'est produit une crise d'Ébola et de grands investissements pour augmenter l'accès équitable aux soins de santé.
- En deuxième et troisième place, c'étaient les droits humains—général (11 pour cent) et les droits à l'égalité et à la protection contre la discrimination (10 pour cent). Ces domaines comprennent
- des organisations qui travaillent sur de nombreuses questions de droits et des subventions soutenant les droits de populations particulières pour lesquelles on ne mentionne pas un thème séparé. Par exemple, une subvention d'Haëlla Foundation pour développer une application nommée "Connaissez vos Droits" est prise en compte comme droits humains—général, alors qu'une subvention de WING International pour l'autonomisation des femmes dans la Sierra Leona est prise en compte comme droits à l'égalité et à la protection contre la discrimination.
- Les principaux domaines thématiques suivants ont été les droits en matière d'environnement et des ressources et les droits sociaux et culturels, qui ont reçus chacun 9 pour cent du financement en matière de droits humains.
- De 2013 à 2014, le sous-ensemble combiné de bailleurs de fonds a reflété une croissance de neuf des 13 domaines thématiques. Au-delà des droits à la santé et au bien-être, les domaines thématiques avec une croissance significative en financement ont été les droits en matière d'environnement et des ressources (97 pour cent en un an avec des progrès mineurs sur le changement climatique), droits sociaux et culturels (augmentation de 68 pour cent) et protection contre la violence (augmentation de 34 pour cent dans un contexte d'une plus grande prise en compte d'attaques extrémistes violentes).

Financement de Fondations pour les Droits Humains par Domaine Thématique, 2014



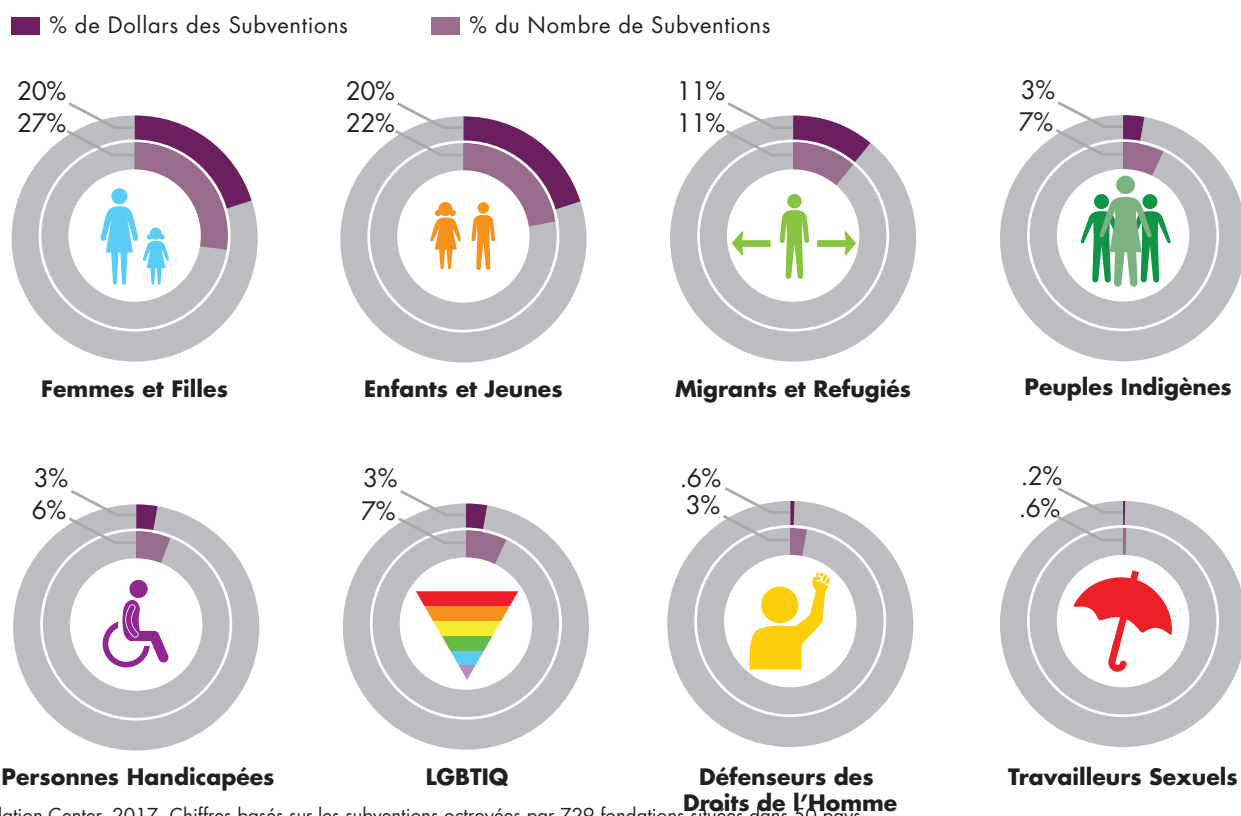
Source: Foundation Center, 2017. Chiffres basés sur les subventions octroyées par 729 fondations situées dans 50 pays. En raison de l'arrondissement, les totaux pourraient ne pas être égaux à 100 pour cent.

À QUI SE DIRIGENT LES SUBVENTIONS EN MATIÈRE DE DROITS HUMAINS?

Quatre-vingt-deux pour cent des subventions en matière de droits humains ont été dirigées à des groupes de populations spécifiques. Dans l'analyse suivante, la valeur totale des subventions comptabilise tous les groupes de populations identifiés explicitement par la subvention. Par exemple, le montant total d'une subvention en matière de droits humains pour appuyer des filles se calcule dans les totaux pour « enfants et jeunesse » et pour « femmes et filles ».

- En 2014, 20 pour cent des dollars des subventions et 27 pour cent des subventions étaient dirigés spécifiquement à des femmes et des filles. L'objectif de ces dons comprenait le soutien à des femmes journalistes dans des zones de conflit et l'augmentation de l'accès à des services de santé maternelle.
- Le financement en matière de droits humains dirigé aux enfants et aux jeunes a également représenté 20 pour cent des dollars des subventions en 2014, en variant depuis le soutien aux initiatives communautaires dirigées par la jeunesse jusqu'à l'abordage des causes principales du travail des enfants.
- Les immigrants et les réfugiés ont été l'objet de 11 pour cent des dollars des subventions en matière de droits humains, en incluant le financement pour les innovations technologiques pour des travailleurs migrants et le soutien aux survivants de torture syrienne qui ont été déplacés au Moyen-Orient.
- Le sous-ensemble combiné de bailleurs de fonds révèle certains changements dans les priorités de financement par groupe de population de 2013 à 2014. Le financement pour les enfants et les jeunes a augmenté de 32 pour cent, en partie grâce aux importants investissements de plusieurs fondations des États-Unis pour aborder la route d'école à prison pour les jeunes hommes de couleur. Le financement en matière de droits humains pour les femmes et les filles a également augmenté (de 10 pour cent), conjointement avec le financement aux personnes handicapées (7 pour cent). En même temps, le soutien aux peuples indigènes a diminué (11 pour cent), de la même manière que le financement aux défenseurs des droits humains (4 pour cent) et aux populations LGBTIQ (1 pour cent).
- À l'intérieur de chaque domaine thématique particulier, le détail de la population change. Par exemple, en vertu des droits à la santé et au bien-être, les femmes et les filles représentaient seulement 6 pour cent du financement, pendant qu'elles représentaient 93 pour cent du financement pour les droits sexuels et reproductifs. Le financement pour les populations LGBTIQ et les personnes handicapées ont représenté seulement 3 pour cent du financement total par rapport aux droits humains. Toutefois, si l'on considère la proportion du financement pour les droits à l'égalité et à la protection contre la discrimination, ces groupes de populations ont représenté chacun 10 pour cent.

Financement en Matière de Droits de l'Homme de Fondations pour des Groupes de Populations, 2014



Source: Foundation Center, 2017. Chiffres basés sur les subventions octroyées par 729 fondations situées dans 50 pays.

Les chiffres représentent seulement les subventions où l'on a pu identifier un soutien à des populations spécifiques, que ce soit au travers de la mission du bénéficiaire ou au travers de la description de la subvention. En outre, les subventions pourraient bénéficier à plusieurs groupes de populations et de ce fait elles pourraient être comptabilisées plus d'une fois. Ainsi, les chiffres n'arrivent pas à un total de 100 pour cent. Les subventions pour les défenseurs des droits de l'Homme comprennent celles qui, de façon explicite, dans la description de la subvention, font référence aux défenseurs des droits de l'Homme. Ainsi, on prend en compte également les subventions provenant de bailleurs de fonds qui ont indiqué que la totalité de leur financement sert à soutenir cette population spécifique.

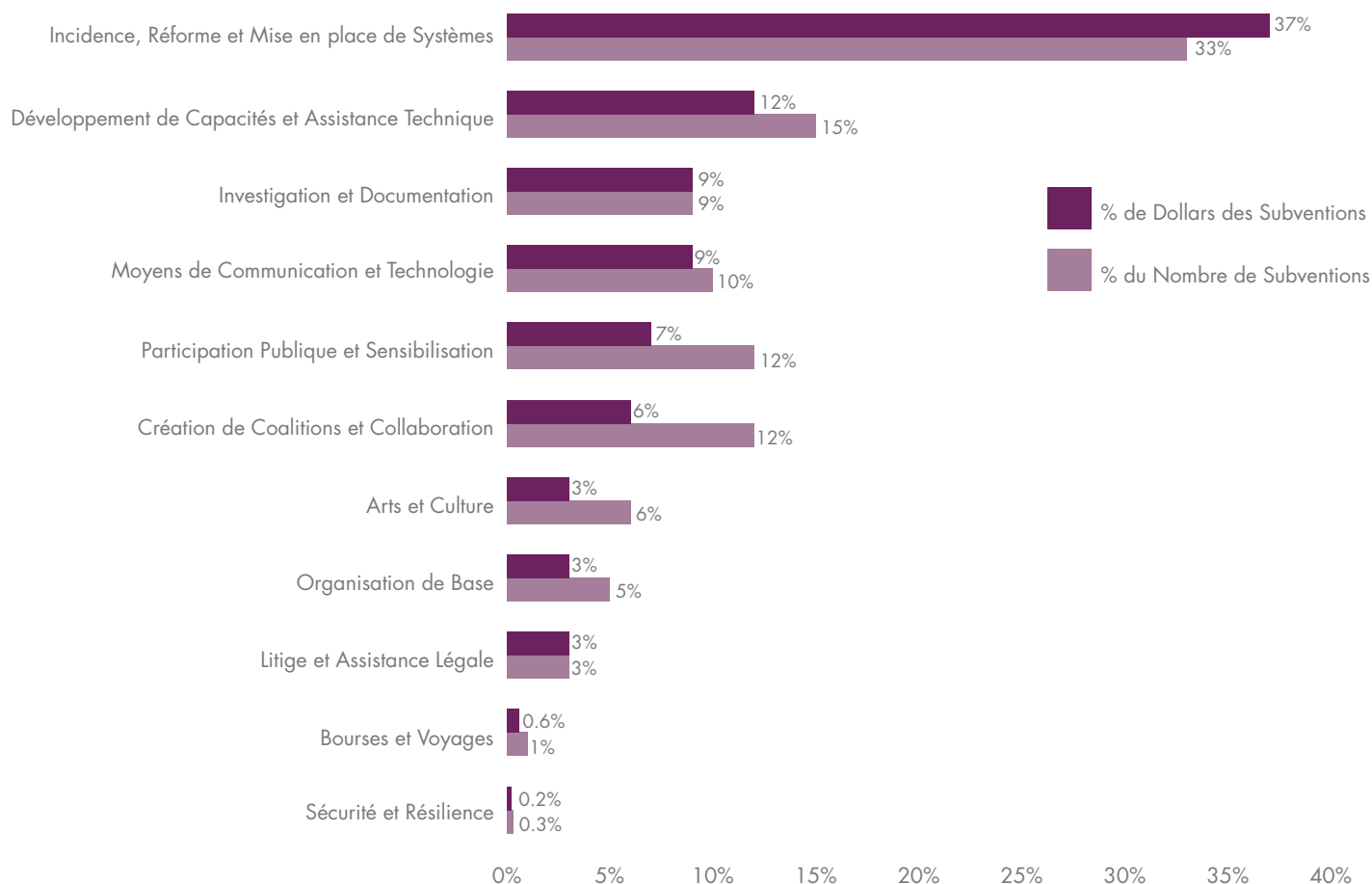
QUELLES STRATÉGIES REÇOIVENT L'APPUI DES BAILLEURS DE FONDS EN MATIÈRE DE DROITS HUMAINS?

L'année dernière, cette investigation a commencé à donner un suivi aux stratégies soutenues par le financement en matière de droits humains. Les stratégies incluent depuis l'organisation de base jusqu'à la recherche et la documentation des abus contre les droits humains et l'incidence pour une plus grande reconnaissance des droits. Les subventions peuvent appuyer plus d'une stratégie ; pour cette analyse, le montant total de la subvention peut appuyer plus d'une stratégie applicable. Soixante-deux pour cent des subventions en matière de droits humains pour 2014 ont appuyé au moins une des 11 stratégies suivies dans cette enquête.

- Les activités en relation avec l'incidence, la réforme des systèmes et la mise en place ont reçu la plus grande partie du financement, avec 37 pour cent—une augmentation de 62 pour cent en 2013. La moitié de tous les financements de l'ensemble a fait au moins une subvention à une organisation utilisant ces stratégies. Les exemples comprennent des subventions pour promouvoir les voix de Sud Global pour des institutions internationales et pour appuyer la promotion de politiques et la participation de bailleurs de fonds en direction de la réforme et la mise en place des soins de santé.

- Le développement de capacités et l'assistance technique ont représenté la deuxième partie la plus importante du financement des droits humains (12 pour cent), avec des formations pour rendre compte des impacts sociaux des mégas événements sportifs du Brésil par exemple.
- Neuf pour cent du financement des droits humains a utilisé l'investigation et la documentation comme stratégie. L'octroi de subventions a compris d'une part le soutien à des recherches sur la reddition de compte, en rapport avec la gouvernance de ressources naturelles pour des pays en voie de développement, et d'autre part le rôle des moyens de communication pour arriver à la participation des jeunes dans les processus de transition politique à Tunis.
- L'appui relatif pour chaque stratégie a varié dans les huit régions du monde. Par exemple, le financement pour la participation publique et la sensibilisation ont représenté seulement 5 pour cent du financement en matière de droits humains pour l'Europe de l'Ouest, mais 26 pour cent pour l'Europe de l'Est. La création de coalitions a reçu la plus grande partie du financement en Europe de l'Est et dans les Caraïbes (avec 14 pour cent dans les deux régions), comme en Amérique Latine (9 pour cent), mais ce financement a été proche de 5 pour cent dans d'autres régions.

Financement de Fondations pour les Droits de l'Homme par Stratégie Appuyée, 2014



Source : Foundation Center, 2017. Chiffres basés sur les subventions octroyées par 729 fondations situées dans 50 pays.

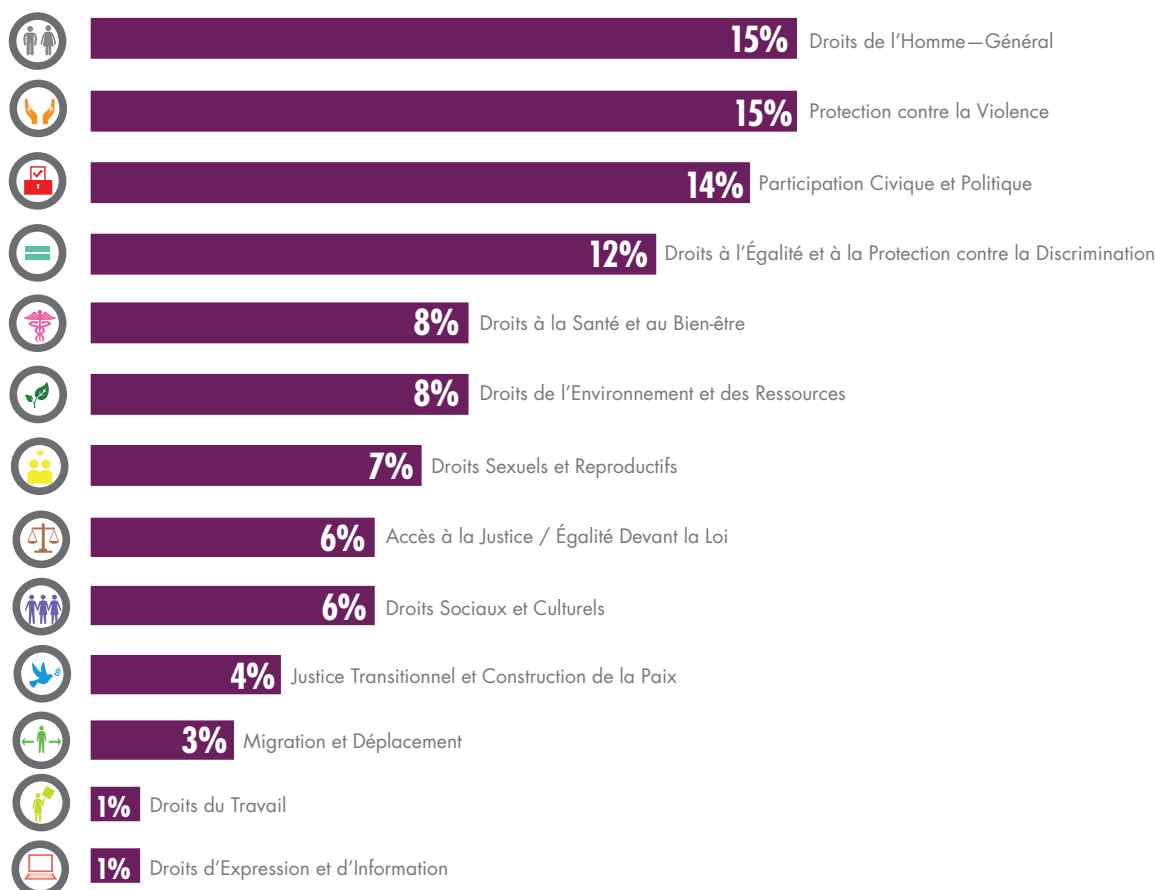
Les chiffres représentent seulement les subventions où l'on a pu identifier une utilisation de stratégies spécifiques, que ce soit au travers de la mission du bénéficiaire ou au travers de la description de la subvention. En outre, les subventions pourraient utiliser plusieurs stratégies et de ce fait elles pourraient être comptabilisées plus d'une fois. De ce fait, les chiffres n'arrivent pas à un total de 100 pour cent.

FINANCEMENT BILATERAL ET MULTILATERAL POUR LES DROITS HUMAINS

recherche schématise l'aide bilatérale et multilatérale en rapport avec la taxonomie de Promotion des droits humains. Avec l'utilisation du Système de Notification de la Part des Pays Créanciers de l'OCDE,⁹ nous analysons le financement par thème, région et population. Les versements sont assignés à une catégorie en rapport avec un thème et une région mais ils peuvent être assignés à plusieurs catégories de populations.

- En 2014, les enquêteurs ont identifiés 14 941 versements en matière de droits humains de bailleurs de fonds bilatéraux et multilatéraux, ce qui représente 3,8 milliards de dollars d'un total de 125 milliards de dollars de financements bilatéraux et multilatéraux (3 pour cent, la même proportion qu'en 2013).
- Parmi les différents thèmes, ceux en rapport avec les droits humains — général et protection contre la violence ont reçu chacun 15 pour cent du financement, suivis de participation civique et politique, avec 14 pour cent. Ceux-ci ont également été les principaux thèmes appuyés en 2013, même si la participation civique et politique à ce moment représentait la partie la plus importante du financement.
- Pendant que les États-Unis menaient la liste des bailleurs de fonds d'aide mondiale, la Suède était le principal bailleur de fonds en matière de droits humains, en octroyant 16 pour cent du financement. Les institutions de l'UE, la Norvège et les États-Unis avaient les proportions suivantes les plus importantes, chacun d'entre eux contribuent à hauteur de 10 pour cent du total du financement en matière de droits humains.
- Les principaux bénéficiaires du financement des droits humains ont été l'Afghanistan, le Rwanda, la Cisjordanie et la Bande de Gaza et la Colombie, qui ont reçu plus de 89 millions de dollars chacun d'aide en relation avec les droits humains. La Cisjordanie et la Bande de Gaza a été un nouvel arrivant dans la liste des principaux bénéficiaires (elle est montée après avoir été à la septième place en 2013) dans le cadre de la rénovation du conflit et des lançements de missiles entre Israël et Gaza en 2014.
- Régionalement, l'Afrique Subsaharienne a reçu le principal soutien, c'est-à-dire 30 pour cent du financement, suivie par l'Asie et le Pacifique (19 pour cent) et l'Amérique Latine (11 pour cent). Ces régions ont également été les principales soutenues en 2013.¹⁰
- Une observation plus détaillée révèle la priorisation de plusieurs financements différenciables selon la région. L'Afrique Subsaharienne a représenté moins d'un tiers du financement total des droits humains, mais elle a reçu 52 pour cent de tout le financement pour les droits à la santé et au bien-être. L'Asie et le Pacifique ont reçu 29 pour cent du financement pour l'accès à la justice / égalité devant la loi. Le Moyen Orient et l'Afrique du Nord, qui ont reçu seulement 9 pour cent du total du financement des droits humains, ont représenté 19 pour cent du financement destiné à la migration et au déplacement.
- Un peu plus de la moitié des versements en matière de droits humains ont soutenu au moins un groupe de population. Parmi ceux-ci, 29 pour cent comprenait une approche en relation avec les femmes et les filles et 26 pour cent pour les enfants et les jeunes. Ces deux pourcentages ont augmenté de 5 pour cent en comparaison avec l'année précédente.

Aide Officielle au Développement (AOD) pour les Droits de l'Homme par Domaine Thématique, 2014



Source : Foundation Center, 2017. Chiffres basés sur une analyse d'engagements d'AOD compilés dans le Système de Notification de la Part des Pays Créanciers de l'OCDE. En raison de l'arrondissement, les totaux pourraient dépasser 100 pour cent.

Financement des Fondations en matière de Droits de Humains par Domaine Thématique, 2014

	Quantité	No. de Subventions
Accès à la Justice / Égalité Devant la Loi	\$164,6 M	1 004
Participation Civique et Politique	\$186,6 M	1 610
Droit de Réunion Pacifique et d'Association	\$147,4 M	1 366
Droits de Vote	\$39,2 M	244
Droits Économiques et du Travail	\$149,0 M	1 224
Droits de l'Environnement et des Ressources	\$242,3 M	2 107
Droits de Coopération / Droits à l'Agriculture Durable	\$5,6 M	96
Droit à un Environnement Sain / Participation en et Détermination de la Distribution des Terres, Territoires et Ressources	\$218,3 M	1 602
Droit à la Propriété	\$10,6 M	182
Droit à l'Eau	\$7,8 M	227
Droits à l'Égalité et à la Protection contre la Discrimination	\$279,2 M	3 116
Droit d'Expression et d'Information	\$119,0 M	1 014
Protection contre l'Interférence avec la Privacité, Famille, Foyer et Correspondance	\$3,6 M	31
Liberté d'Opinion et d'Expression	\$9,6 M	142
Liberté d'Information	\$105,9 M	841
Protection contre la Violence	\$217,5 M	2 627
Protection contre la Violence Intrafamiliale	\$22,9 M	315
Protection contre la Violence Basée sur le Genre/Identité	\$11,5 M	129
Protection contre l'Esclavage et la Traite	\$41,7 M	436
Protection contre la Torture et la Traite Dégradante	\$138,8 M	1 725
Protection contre d'Autres Formes de Violence	\$2,7 M	22
Droits à la Santé et au Bien-être	\$425,8 M	1 981
Droit à un Logement Adéquat	\$27,1 M	267
Droit au Repos et au Loisir	\$19,5 M	188
Droit de Profiter du Plus Haut Niveau Possible de Santé Physique et Mentale	\$379,2 M	1 526
Migration et Déplacement	\$140,4 M	972
Droit à la Nationalité et à la Liberté de Changer de Nationalité	\$82,7 M	567
Droit à l'Asile dans d'Autres Pays	\$57,7 M	405
Droits Sexuels et Reproductifs	\$188,3 M	877
Droit de Décider Librement et de Manière Responsable du Nombre et de L'Espace des Enfants	\$185,4 M	834
Droit à l'Expression Sexuelle	\$2,8 M	43
Droits Sociaux et Culturels	\$240,5 M	2 130
Liberté de Credo et de Religion	\$22,1 M	119
Droit à l'Éducation	\$123,9 M	860
Droit au Mariage et à la Famille	\$21,7 M	100
Droit de Participer à la Vie Culturelle d'une Communauté / Participer à des Responsabilités Communautaires Essentielles pour un Développement Libre et Plein	\$72,8 M	1 051
Justice Transitionnelle et Construction de la Paix	\$41,7 M	554
Droits Humains—Général	\$303,6 M	1 405
Total	\$2,7 MIO	20 621

Source : Foundation Center, 2017. Chiffres basés sur les subventions octroyées par 729 fondations situées dans 50 pays. En raison de l'arrondissement, les totaux des catégories principales pourraient ne pas correspondre avec le total des sous-catégories associées
M = Millions; MiO = Milliards

Notes Finales

1. Ce chiffre ne comprend pas 456 subventions, d'un total de 206 millions de dollars, octroyées par des fondations à d'autres fondations de l'ensemble de 2014. En général, ces subventions ont été faites ou pour appuyer les programmes de subvention reconduites ou pour renforcer la capacité des fondations bénéficiaires. Elles n'ont pas été comptabilisées afin d'éviter le double comptage de dollars des subventions.
2. Ce chiffre est inférieur à celui de 803 fondations en 2013. Certains bailleurs de fonds compris dans l'analyse de 2013 n'ont pas fourni de données pour 2014 ou leurs données de subventions n'étaient pas disponibles au moment de la rédaction de ce rapport. Les subventions réalisées par ces bailleurs de fonds n'ont pas été prises en considération dans cette analyse.
3. Le projet *Promotion des Droits Humains* a donné un suivi à cinq cent neuf fondations qui ont fait au moins une subvention en matière de droits humains en 2013 et 2014 ; en outre, ces fondations sont comprises dans le sous-ensemble combiné. Leurs dons ont représenté 81 pour cent des dollars des subventions en matière de droits humains pris en compte en 2013 et 92 pour cent en 2014.
4. Pour cette analyse, la valeur totale de la subvention est attribuée à l'année durant laquelle elle a été autorisée. Ainsi, si une subvention pluriannuelle a été autorisée en 2014, la valeur totale de cette subvention a été comprise dans les totaux de 2014.
5. À partir de 2014, les données des subventions des Open Society Foundations sont reportées pour et attribuées aux entités légales individuelles qui constituent les Fondations. En raison de thèmes de sécurité en lien avec les bénéficiaires, moins de subventions ont été révélées à l'initiative *Promotion des Droits Humains* que durant les années précédentes.
6. Les chiffres pour les États-Unis comprennent quatre bailleurs de fonds canadiens : Stephen Lewis Foundation, International Development Research Centre, MATCH International Women's Fund et Cloverleaf Foundation.
7. Le Sud et l'Est du monde incluent tous les pays en dehors de l'Europe De l'Ouest, les États-Unis, l'Australie, la Nouvelle Zélande et le Japon.
8. Nous avons continué de perfectionner notre taxonomie pour capter de manière plus précise les subventions des droits humains depuis le rapport d'inauguration de Promotion des droits humains. Les changements consistent à diviser la catégorie générale d'« Intégrité Individuelle, Liberté et Sécurité » en « Droits à l'Égalité et à la Protection contre la Discrimination » et « Droits d'Expression et d'Information » ; à ajouter « Droits de Vote » comme une sous-catégorie de « Participation Civique et Politique » et « Autres Formes de Violence » sous « Protection contre la Violence » ; de plus, il faut inclure une catégorie pour « Justice Transitionnelle et Construction de la Paix » et un code de population pour « Défenseurs de Droits Humains ». Le nom de « Droit du Travail » a également été changé par « Droits Économiques et du Travail » pour refléter plus exactement la diversité des activités comprises dans cette catégorie.
9. L'ensemble des renseignements SNPA comprend des flux de financement d'aide des 29 bailleurs de fonds membres du Comité d'Aide au Développement (CAD) de l'OCDE, ainsi qu'un nombre de pays choisis non membres du CAD et des organisations multilatérales qui choisissent de rendre un rapport (en 2014, 37 organisations multilatérales et 17 bailleurs de fonds non membres du CAD ont été inclus). Cela comprend seulement l'aide aux pays qui sont aptes à recevoir l'Aide au Développement Officiel. Pour obtenir une liste des bailleurs de fonds qui envoient les renseignements à l'OCDE-SNPA, visitez oecd.org/dac/stats/dacdatasubmitters.htm.
10. Vingt-deux pour cent du financement bilatéral et multilatéral en matière de droits humains n'a pas spécifié si son soutien était dirigé à un pays ou une région en particulier. Cela comprend des versements offrant un bénéfice global ou qui sont utilisés pour couvrir les coûts administratifs du bailleur de fonds.

AIDEZ-NOUS À RENFORCER CETTE RECHERCHE

International Human Rights Funders Group et Foundation Center, avec Ariadne et Prospera, nous sommes engagés à développer la compréhension du financement en matière de droits de l'Homme au niveau mondial. Nous ne pouvons pas y arriver sans votre appui.

- **Présenter les données à temps :** Nous croyons tous à la des données en temps réel. La mise à jour de nos analyses dépend des données que nous recevons annuellement.
- **Fournir des données détaillées et précises :** Plus il y a d'information à partager au sujet de l'objectif et du domaine d'une subvention, plus exactement nous pourrions capter votre travail dans la recherche.
- **Partager les données d'une manière responsable :** Nous sommes engagés à schématiser la philanthropie des droits de humains sans mettre en danger la sécurité des activistes et des organisations. Vous avez l'option de rester anonymes, tout comme les bénéficiaires des subventions sensibles, en remettant une information minimum. Veuillez consulter notre [plan de sécurité du projet](#) pour obtenir plus d'information.
- **Faire circuler le message :** La collecte de données provenant de nouveaux bailleurs de fonds, spécialement en dehors des États-Unis, reste une priorité. Motivez les nouveaux bailleurs de fonds à participer et à partager les données!

Vos données et vos retours sont indispensables pour nos efforts afin d'appuyer une philanthropie des droits humains plus stratégique, efficace, collaborative et transparente. Pour fournir un retour ou discuter sur comment appliquer cette investigation en appui à votre travail, veuillez vous mettre en contact avec Sarah Tansey à cette adresse : stansey@ihrf.org.

Pour télécharger ce rapport ou accéder à des informations plus détaillées sur l'état du financement des droits humains au niveau mondial, visitez humanrightsfunding.org.

L'initiative **Promotion des Droits Humains : Outils de Connaissances pour les Bailleurs de Fonds** est financé par Ford Foundation, Oak Foundation, Open Society Foundations et John D. and Catherine T. MacArthur Foundation. Nous vous remercions de votre soutien.



32 Old Slip, 24th Floor ♦ New York, NY 10005
(800) 424-9836 ♦ foundationcenter.org



INTERNATIONAL HUMAN RIGHTS FUNDERS GROUP

International Human Rights Funders Group ♦ c/o Liquidnet
498 7th Avenue, 15th Floor ♦ New York, NY 10018
(646) 381-7580 ♦ www.ihrf.org